



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE NOUVELLES SUBVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRIMO-INFORMATION

Le Canton soutient des actions communales en faveur de l'intégration des nouveaux arrivants étrangers

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) lance son premier appel aux projets afin de soutenir les communes dans leur travail d'accueil, d'information et d'orientation des primo-arrivants. Les demandes de soutien financier peuvent être soumises au BCI tout au long de l'année.

Afin d'encourager l'insertion des personnes nouvellement arrivées sur le territoire vaudois, la « primo-information » consiste à les renseigner sur le fonctionnement de la société d'accueil (emploi, santé, école) et sur les offres d'intégration proposées dans la région. Ce travail est effectué depuis de nombreuses années par les communes, notamment sous forme de cérémonies d'accueil, de lettres de bienvenue traduites en plusieurs langues, de visites guidées de la commune.

La politique fédérale en matière d'intégration considère la primo-information comme l'un des axes prioritaires de l'encouragement à l'intégration et délègue aux cantons la tâche de proposer, dans ce domaine, des mesures concrètes et adaptées à la réalité du terrain. Le BCI propose un premier appel aux projets adressé aux communes, en vertu de leur rôle-clé dans l'accueil et l'information dispensées aux nouveaux arrivants étrangers.

L'objectif de cet appel aux projets est, d'une part, de permettre aux communes qui ont déjà des activités d'accueil de les renforcer et d'autre part, de développer avec celles qui le souhaiteraient, un dispositif d'accueil adapté à leurs besoins. Les associations oeuvrant dans ce domaine sont encouragées à prendre contact avec les communes afin de construire conjointement un projet.

Afin d'obtenir un soutien financier, les projets peuvent être déposés à tout moment de l'année. Un accompagnement spécialisé est proposé par les antennes régionales du BCI pour répondre aux besoins spécifiques des communes et des nouveaux habitants

étrangers. Toutes les informations utiles ainsi que les formulaires de dépôt de projets sont disponibles sur le site www.vd.ch/integration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2014

DECS, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration des étrangers, 079 941 06 87,
amina.benkais-benbrahim@vd.ch